

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu



résolution
ou annotation

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 15 JUIN 2022, À 19 HEURES, PAR VIDÉOCONFÉRENCE.

Étaient présents :

Madame Louise Allie, présidente et conseillère de Belœil
Monsieur Frédéric Lavoie, premier vice-président et conseiller de McMasterville
Madame Isabelle Thibeault, deuxième vice-présidente et conseillère de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Martin Dubreuil, conseiller de Belœil
Monsieur Jean-Guy Lévesque, conseiller de McMasterville
Monsieur David Morin, conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Jacques Portelance, conseiller d'Otterburn Park
Madame Natacha Thibault, conseillère d'Otterburn Park

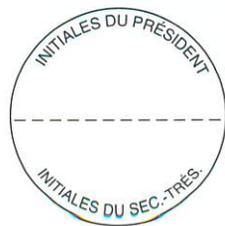
Était absent :

Étaient également présents :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.A.E.V.R.
Monsieur Benoit Aubertin, directeur technique de la R.A.E.V.R.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mai 2022
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. Soumissions 2022 – Laboratoire – 01 – Octroi de contrat
7. Soumissions 2022 - Rebut-02 – octroi de contrat
8. États des résultats techniques – mai 2022
9. Divers
10. Interventions de l'assistance
11. Clôture de la séance



Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

N° de résolution
ou annotation

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, ayant constaté à 19 heures 20 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

22-20

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Natacha Thibault
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Dubreuil

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

22-21

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 MAI 2022

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Guy Lévesque
APPUYÉ PAR Monsieur David Morin

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mai 2022 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

22-021 17-05-22 Courriel de MADAME MARIE-CHRISTINE BEAUDRY, secrétaire des Services techniques et des espaces publics, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant la résolution numéro 2022-153 acceptant les états financiers 2021 de la Régie.

22-22

POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie
APPUYÉ PAR Madame Isabelle Thibeault

ET RÉSOLU QUE le bordereau des déboursés numéro 22-04, du chèque numéro 1089 au chèque numéro 1097 du déboursé numéro 202200267 au déboursé numéro 202200319 pour un montant total de 273 049,46 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

22-23

POINT 6. SOUMISSIONS 2022 – LABORATOIRE -01 – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU QUE la Régie a procédé à un appel d'offres public pour ses besoins en analyses de laboratoire;

ATTENDU QUE sur les deux (2) soumissions reçues, la soumission de Biovet inc. est la plus basse soumission conforme selon les trois options possibles;

ATTENDU LE rapport d'analyse préparé par Monsieur Benoît Aubertin, directeur technique à la RAEVR nous recommandant l'option 3, contrat de trois (3) ans, d'une somme de 123 077,70 \$, taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur David Morin
APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Guy Lévesque

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu



. résolution
ou annotation

ET RÉSOLU

QUE ce conseil approuve la soumission et l'octroi du contrat à Biovet inc. concernant l'appel d'offres « 2022-Laboratoire -01 », selon l'option 3, d'une durée de 3 ans (du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2025), d'une somme de 123 077,70 \$ taxes incluses, étant la plus basse soumission conforme;

QUE la présidente et le secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à signer tout acte ou document relatif au contrat.

ADOPTÉE

22-24

POINT 7. SOUMISSIONS 2022-REBUTS-02 – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU QUE la Régie a procédé à un appel d'offres public pour ses besoins en transport de rebuts;

ATTENDU QUE sur les 2 soumissions reçues, la soumission de Service Ricova inc. est la plus basse soumission conforme selon les trois options possibles;

ATTENDU LE rapport d'analyse préparé par Monsieur Benoît Aubertin, directeur technique à la RAEVR, nous recommandant l'option 1, contrat d'un (1) an, au montant de 24 334,46 \$, taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Dubreuil

APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Portelance

ET RÉSOLU

QUE ce conseil approuve la soumission et l'octroi du contrat à Service Ricova inc. concernant l'appel d'offres « 2022-Rebuts -02 », selon l'option 1, d'une durée d'un an (du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023), d'une somme de 24 334,46 \$ taxes incluses, étant la plus basse soumission conforme;

QUE la présidente et le secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à signer tout acte ou document relatif au contrat.

ADOPTÉE

POINT 8. ÉTAT DES RÉSULTATS TECHNIQUES – MAI 2022

Le conseil d'administration prend acte du tableau des résultats techniques pour le mois de mai 2022. Les résultats indiquent que toutes les normes environnementales de rejets ont été respectées pour ce mois.

POINT 9. DIVERS

Aucun autre sujet n'est ajouté à ce point.

POINT 10. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.



Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

N° de résolution
ou annotation

22-25

POINT 11. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Natacha Thibault
APPUYÉ PAR Madame Isabelle Thibeault

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 19 heures 28 minutes.

Jacques Drouin, ing.
Secrétaire-trésorier

Louise Allie
Présidente